

# Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)

## 1. Notre Engagement de Transparence

Chez **Sustainability Clinic**, nous nous engageons à opérer selon les standards les plus élevés d'éthique et de respect des droits humains. Notre mécanisme de plainte est un canal sécurisé permettant à nos collaborateurs, partenaires et communautés locales de signaler toute pratique non conforme à notre **Charte Achat Responsable** ou aux principes du **UN Global Compact**.

## 2. Qui peut déposer une plainte ?

Ce mécanisme est ouvert à toute partie prenante affectée par nos activités :

- Employés et sous-traitants sur nos sites agropoles.
- Membres des communautés locales résidant à proximité de nos projets.
- Fournisseurs et partenaires commerciaux.

## 3. Types de signalements acceptés

Vous pouvez saisir ce mécanisme pour des faits concernant :

- **Droits Humains & Travail** : Non-respect des conventions de l'OIT, conditions de travail dangereuses, ou discrimination.
- **Éthique Environnementale** : Dommages non compensés aux ressources locales ou non-respect de la biodiversité.
- **Intégrité des Affaires** : Faits de corruption, fraude ou conflits d'intérêts.

---

## 4. Processus de Traitement des Plaintes

---

## 5. Garanties de Confidentialité et Non-Représailles

- **Anonymat** : Les plaignants peuvent choisir de rester anonymes s'ils craignent pour leur sécurité.
- **Protection** : Sustainability Clinic garantit qu'aucune mesure de représailles ne sera prise contre une personne signalant de bonne foi une violation.

## 6. Comment déposer une plainte ?

- **Formulaire en ligne** : [Lien vers le formulaire de contact du site]
- **Email Dédié** : [compliance@sustainabilityclinic.org](mailto:compliance@sustainabilityclinic.org)
- **Point Focal Local** : Disponible sur chaque site d'intervention en Afrique Subsaharienne.